

N°NUMERO ACTE DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DL20240022 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2024

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 08/03/2024 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 24 présents, 15 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA (à partir de 19h); M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT (à partir de 19h53); Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 23h16); M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY (à partir de 18h54); M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 0h00) ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VILLEDIEU (à partir de 19h38); M. Raphaël BERNOU (à partir de 18h42); Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT (à partir de 19h) ; Mme Juliette BOULLIAT ; M. Luc CHEVALLIER (jusqu'à 23h27)

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Stéphanie CALACIURA a donné procuration à M. Axel DUGUA (jusqu'à 19h)
M. Bruno CHANGEAT a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (jusqu'à 19h53)
Mme Béatrice COFFY a donné procuration à Mme Juliette BOULLIAT (à partir de 23h16)
Mme Michelle DUVERNAY a donné procuration à Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 18h54)
M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à Mme Geneviève MASSACRIER (à partir de 0h00)
M. Francis NGOH NGANDO a donné procuration à Mme Aline MOUSEGHIAN
Mme Florence VANELLE a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE
Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à M. Gilles GRECO (jusqu'à 19h38)
Mme Ayse CALYAKA a donné procuration à M. Régis CADEGROS
Mme Abila CIPRIANI a donné procuration à Mme Michèle FREDIERE
M. Raphaël BERNOU a donné procuration à Mme Dudu TOPALOGLU (jusqu'à 18h42)
M. Romain PIPIER a donné procuration à Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER
Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY
M. Pierre-Mary DESHAYES a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD
M. Luc CHEVALLIER a donné procuration à M. Yves ALAMERCERY (à partir de 23h27)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

EXERCICE BUDGÉTAIRE 2024 - BUDGET PRIMITIF

M. Régis CADEGROS expose ce qui suit :

Conformément à l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales, le budget primitif pour l'exercice budgétaire 2024 intervient après la présentation du débat d'orientation budgétaire en session du conseil municipal du 22 janvier 2024.

Ce budget primitif présente en détail la programmation annuelle et pluriannuelle des crédits prévus tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

L'assemblée délibérante dispose pour ce faire de la maquette du budget primitif 2024 ainsi que d'un dossier de présentation général annexé au présent rapport.

Madame Isabelle SURPLY, du groupe « Saint-Chamond d'abord ! », propose d'ajouter l'amendement suivant :

« Plan de lutte contre les atteintes à la laïcité dans nos écoles ».

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré, à la **majorité** des suffrages exprimés par 2 voix pour (Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT) et 37 voix contre (majorité, Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER, M. Jean MINNAERT, Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT, M. Romain PIPIER)

DÉCIDE :

- **de rejeter** cet amendement.

Madame Isabelle SURPLY, du groupe « Saint-Chamond d'abord ! », propose d'ajouter l'amendement suivant :

« Création de l'Office du Pouvoir d'Achat ».

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré, à la **majorité** des suffrages exprimés par 2 voix pour (Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT) et 37 voix contre (majorité, Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER, M. Jean MINNAERT, Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT, M. Romain PIPIER)

DÉCIDE :

- **de rejeter** cet amendement.

Madame Isabelle SURPLY, du groupe « Saint-Chamond d'abord ! », propose de retirer l'amendement suivant :

« Lancement du réseau « Les Petites Cantines » .

Madame Isabelle SURPLY, du groupe « Saint-Chamond d'abord ! », propose d'ajouter l'amendement suivant :

« Lancement du Premier Grand e-tournoi à l'Arena ».

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré, à la **majorité** des suffrages exprimés par 2 voix pour (Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT) et 35 voix contre (majorité, Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER, M. Romain PIPIER), 2 abstentions (M. Jean MINNAERT, Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT)

DÉCIDE :

- **de rejeter** cet amendement.

Madame Isabelle SURPLY, du groupe « Saint-Chamond d'abord ! », propose d'ajouter l'amendement suivant :

« Projet d'ouverture d'une crèche municipale ».

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré, à la **majorité** des suffrages exprimés par 2 voix pour (Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT) et 37 voix contre (majorité, Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER, M. Jean MINNAERT, Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT, M. Romain PIPIER)

DÉCIDE :

- **de rejeter** cet amendement.

Madame Isabelle SURPLY, du groupe « Saint-Chamond d'abord ! », propose d'ajouter l'amendement suivant :

« **Grand plan la politique du « carreau cassé ».**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré, à la **majorité** des suffrages exprimés par 2 voix pour (Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT) et 37 voix contre (majorité, Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER, M. Jean MINNAERT, Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT, M. Romain PIPIER)

DÉCIDE :

- **de rejeter** cet amendement.

Madame Isabelle SURPLY, du groupe « Saint-Chamond d'abord ! », propose d'ajouter l'amendement suivant :

« **Grand plan d'attractivité commerciale** ».

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré, à la **majorité** des suffrages exprimés par 2 voix pour (Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT) et 37 voix contre (majorité, Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER, M. Jean MINNAERT, Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT, M. Romain PIPIER)

DÉCIDE :

- **de rejeter** cet amendement.

Madame Isabelle SURPLY, du groupe « Saint-Chamond d'abord ! », propose d'ajouter l'amendement suivant :

« **La prime de pouvoir d'achat pour les agents de la Commune** ».

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré, à la **majorité** des suffrages exprimés par 2 voix pour (Mme Isabelle SURPLY ; Mme Nathalie ROBERT) et 37 voix contre (majorité, Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER, M. Jean MINNAERT, Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT, M. Romain PIPIER)

DÉCIDE :

- **de rejeter** cet amendement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A la **majorité** des suffrages exprimés par 33 voix pour,

6 contre

Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT ; M. Romain PIPIER ; Mme Nathalie ROBERT

DÉCIDE :

- **d'adopter** le budget primitif 2024 de la commune de Saint-Chamond, tel que présenté dans les documents annexés à la présente délibération.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 19/03/2024



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Envoyé en préfecture le 25/03/2024

Reçu en préfecture le 25/03/2024

Publié le 25/03/2024

webdelib

ID : 042-214202079-20240318-DL20240022-DE

Date de mise en ligne 25 mars 2024